

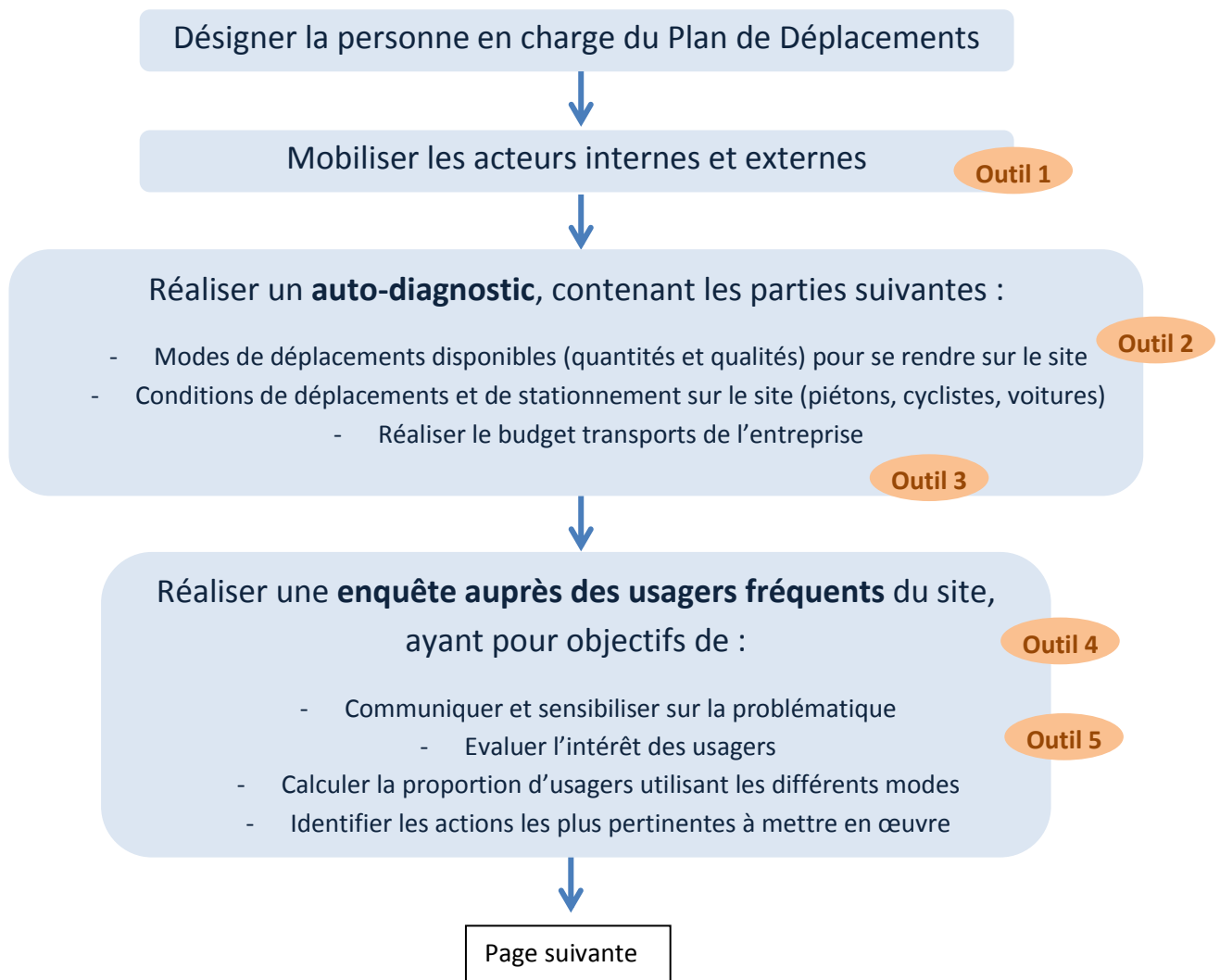
Fiche 3 : Les étapes d'un Plan de Mobilité

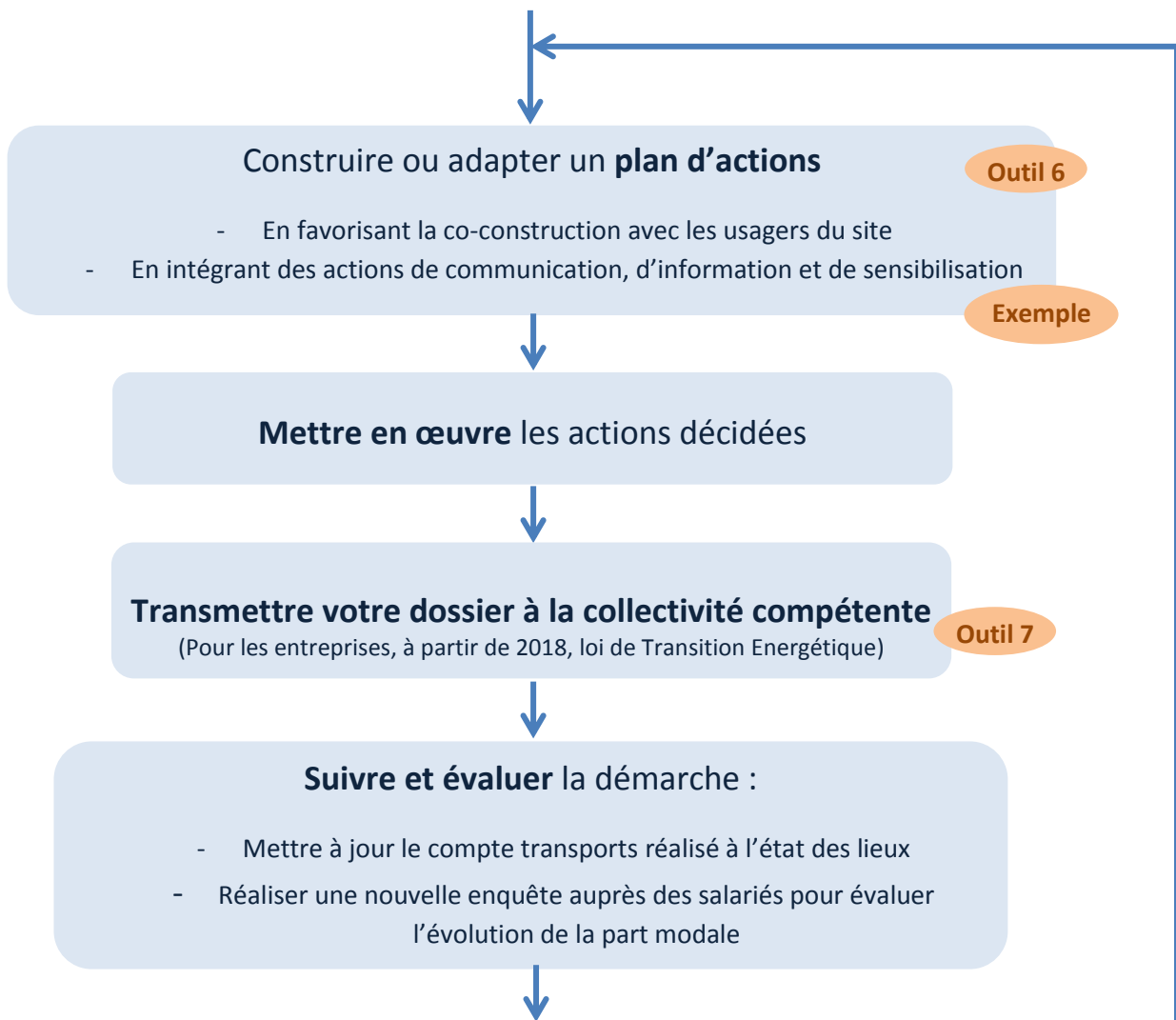
Descriptif de la fiche :

Objectif(s) : connaître les étapes d'un Plan de Mobilité

Utilisateur(s) : dirigeants, RH, chargés de mission Développement Durable, chargés de mission Plan de Mobilité

Étape(s) d'utilisation : en amont de la construction du Plan de Mobilité





Les critères de réussite d'un Plan de Mobilité sont en premiers lieux : l'implication de la direction, et la communication en direction des usagers cibles.

Les actions de communication auront d'autant plus d'impact si elles sont répétées de manière régulière et étalée dans le temps. Le plan d'actions doit en tenir compte. Une action ponctuelle ne suffira pas à faire changer les habitudes.

L'évaluation de la démarche peut avoir lieu 2 à 3 ans après la première enquête, avec éventuellement une nouvelle enquête pour mettre à jour les parts modales de chaque mode de transport et connaître l'impact des actions menées sur les comportements des salariés.